

RANCÉ (Armand – Jean Bouthillier de)

Cistercien, 1626-1700.

I. Vie. – II. Œuvres.- III. Spiritualité et réforme (d'après Alban Krailsheimer, DS, T XIII).

I. Éléments biographiques :

Armand-Jean Bouthillier de Rancé naquit à Paris le 9 janvier 1626, second fils et sixième enfant de Denis Bouthillier, secrétaire de Marie de Médicis, et de Charlotte Joly. Le cardinal de Richelieu fut parrain de l'enfant et lui donna son prénom.

En 1637, la mort prématurée de son frère aîné, Denis, commendataire de cinq bénéfices, fit qu'Armand-Jean fut obligé de le remplacer. Destiné d'abord à une carrière militaire, il se trouva soudain chanoine de Notre-Dame de Paris et commendataire des cinq bénéfices en question, dont l'abbaye de la Trappe.

Il fit des études brillantes en grec et en latin et en 1643 fut reçu maître ès arts de l'université de Paris. Devenu chef de famille à la mort de son père en 1650, Rancé reçut la prêtrise en 1651. Il obtint la licence en théologie en 1652, le doctorat en Sorbonne en 1654. La même année, il fut nommé archidiacre dans le diocèse de son oncle, l'archevêque de Tours. Il devint aussi aumônier de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en 1656. C'était autant d'étapes vers l'épiscopat, qui lui était pratiquement assuré. Cependant, en 1657, refusa d'approuver sa nomination comme coadjuteur de son oncle.

Ce premier échec dans sa carrière fut suivi, le 28 avril 1657, d'un traumatisme affectif qui déclencha une conversion instantanée et foudroyante : ce fut la mort, après seulement trois jours de maladie, de Madame de Montbazou. Cette femme, très en vue, belle, mondaine, était amie des Rancé depuis longtemps. Elle avait probablement joué toute une succession de rôles pour Armand-Jean, orphelin de mère depuis 1638. La nature exacte de leurs relations reste problématique ; tout ce que l'on peut dire, c'est que cette disparition si brutale d'une femme qu'il avait connue depuis sa jeunesse changea irrévocablement la vie de Rancé.

Il se retira immédiatement du monde, se réfugia dans sa maison de campagne de Véretz, se démit de ses bénéfices, l'un après l'autre, et se plaça sous la direction des Oratoriens de Paris. Il demanda à Arnauld d'Andilly de guider ses lectures. C'est alors qu'il fit la connaissance des Pères du Désert, dont A. d'Andilly avait publié les Vies (1647-1652). Il lut surtout S. Jean Climaque qu'il considéra désormais comme le maître incontestable de la spiritualité monastique. Notons pourtant que, malgré l'influence d'Andilly et de nombreuses amitiés parmi les sympathisants jansénistes, Rancé ne fut jamais membre du parti. Il se soumettait inconditionnellement à l'autorité de la hiérarchie.

Retiré dans son Prieuré de Boulogne, près de Chambord, il y vécut comme commendataire ; mais il lui fallait pourvoir aux besoins de l'autre bénéfice qui lui restait : la Trappe. Il invita l'Étroite Observance à prendre en charge spirituellement la Trappe. A cette fin, six religieux de l'abbaye voisine de Perseigne furent envoyés soutenir cette communauté.

Quant au matériel, les travaux étant plus importants que prévus, Rancé se fit chef de chantier et surveilla les travaux pendant tout l'hiver 1662-1663 : ce fut alors que s'acheva le long processus de sa conversion.

Il prit la résolution de demander l'habit cistercien, afin de devenir après une année de noviciat, abbé régulier. Il fit profession le 26 juin 1664 et le 14 juillet suivant il entra dans son abbaye de la Trappe comme abbé régulier, sept ans après sa conversion.

Avant même de devenir cistercien, Rancé avait conçu un programme de réforme, qui dépassait de loin les normes de l'Étroite observance. Envoyé en mission à Rome en septembre 1664, il ne put se consacrer entièrement à son abbaye qu'à son retour, en avril 1666. Jusqu'en avril 1675, Rancé poursuivit une double activité : à la Trappe, où il s'agissait d'attirer suffisamment de sujets pour permettre la réalisation de son programme de réforme, puis, au sein de l'Étroite Observance, dont l'indépendance et même l'existence était gravement compromises par le bref d'Alexandre VII, *In Suprema* (1666) qui prévoyait une mitigation des observances cisterciennes pour viser le retour à l'unité de la Commune et de l'Étroite Observances. Rancé se posa comme un défenseur les plus actifs devant ce danger.

L'expansion de la Trappe qui, de six religieux en 1662, passa à 90 environ en 1700, à la mort de Rancé, est un fait ; l'influence personnelle de Rancé en est un autre, mais les deux phénomènes sont connexes. La réputation de la Trappe attirait une foule de postulants ; mais c'était celle de Rancé qui provoquait dans une large mesure, par sa correspondance, surtout après 1675, quand il ne quitta plus sa clôture, l'enracinement des nouveaux venus. . Sept-Fons, Orval, Tamié, Châtillon et Perseigne sont les principales maisons dont les supérieurs prenaient la Trappe pour modèle et son abbé comme guide.. Les moniales des Clairets le suivaient également.

A partir de la publication de son livre *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique* (1683), L'influence de Rancé s'étendit encore, mais elle lui valu des controverses avec les Mauristes et Jean Mabillon en particulier, au sujet des « études monastiques » ; avec les Chartreux aussi, ainsi qu'avec les Feuillants, et les Prémontrés ; sans compter des affrontements littéraires avec les jansénistes, dont Pasquier Quesnel. Les molinistes, de leur côté, lui reprochaient sa condamnation de la morale relâchée.

Cela explique peut-être le sobriquet qui lui fut donné : « l'Abbé Tempête ». Le témoignage de plus de deux mille Lettres conservées et éditées aujourd'hui prouve au contraire sa prudence, sa modération et sa discrétion envers tous : citons Jacques II d'Angleterre, le maréchal de Bellefonds, Bossuet, les évêques de Luçon, de Limoges, ou de Grenoble ; Madame de Guise, etc. Même témoignage de sa correspondance envers des Abbesses, les Annonciades, Carmélites, Visitandines, auxquelles il écrivait régulièrement.

Obligé, par la maladie, de démissionner en 1695, il mourut en octobre 1700. Il eut le privilège, unique à l'époque, de nommer l'un après l'autre ses trois successeurs immédiats, qui furent tous approuvés par Louis XIV.

Les Règlements de Rancé furent suivis par les Trappistes ou cisterciens, et servirent de base aux Constitutions adoptées en 1894.

Après la vie de Rancé écrite par Alphonse de Chateaubriand (1846), et celle d'Henri Brémond (1929), après l'hagiographie de Dubois (1866), une « vie de Rancé » est encore à attendre pour faire l'unanimité des critiques et des historiens.

*

II. Œuvres de Rancé

- *Les Règlements de l'abbaye N.D. de la Trappe en forme de Constitutions* (Paris, 1690).
- *Requête présentée au Roy* (Paris, 1673).
- *Lettre du R.P. abbé de la Trappe à un ecclésiastique (G. Leroy)* (Rouen et Paris, 1677).
- *Relations de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe* (Paris, 1678) ; et augmentées de la main de Rancé en 1683 et 1691). Le récit de la mort de Rancé figure dans la dernière Edition de 1755.
- *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique* (Première Edition, Paris 1683).
- *Eclaircissements de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la sainteté* (Paris, 1685).
- *Les Instructions de Saint Dorothee* (Paris, 1686).
- *La Règle de Saint Benoist, nouvellement traduite et expliquée selon son véritable esprit* (Deux volumes, Paris 1688).
- *Carte de visite faite à l'abbaye N.D. des Clairets* (Paris, 1690).
- *Réponse au Traité des études monastiques* (Paris, 1692).
- *Instructions sur les principaux sujets de la piété et de la morale chrétienne* (Paris, 1688, 1689, 1701).
- *Conduite chrétienne, adressée à Madame de Guise* (Paris, 1697, 1703).
- *Maximes chrétiennes et morales* (Deux volumes, Paris, 1697-1698).
- *Règlements pour les Filles de la doctrine chrétienne de la ville de Mortagne* (Paris, 1698).
- *Conférences ou Instructions sur les épîtres et évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année* (Quatre volumes, Paris, 1698, 1702).

- *Lettres de piété* (Deux volumes, Paris, 1702 ; Edition de Alban Krailsheimer, Kalamazoo, 1984). Plus de deux mille Lettres...

III. Spiritualité et réforme

La spiritualité de Rancé existait déjà avant son entrée comme cistercien à la Trappe, mais, dès son entrée à la Trappe en 1662, cette spiritualité s'exprima surtout dans sa réforme. C'était une spiritualité vécue, non pas abstraite ou théorique. Sa correspondance montre qu'il était capable de parler de réalités spirituelles à des personnes n'appartenant pas au milieu monastique : cela prouve qu'il était un vrai « spirituel », agissant « sous l'impulsion de l'Esprit (cf. Ga 5).

La conversion de Rancé marque cependant un début dont les effets allaient marquer le reste de sa vie : sentiment de culpabilité, désir de pénitence pour « faire réparation » ; tels sont les deux piliers de sa vie au cloître. Il associait son péché à sa qualité sacerdotale qu'il avait assumée depuis 1651, mais qu'il avait vécu en milieu mondain et frivole : il se le reprochait, car il avait une perception très vive de la dignité sacrée de la prêtrise, de la pureté d'intention qu'elle exigeait, et du sérieux de l'engagement contracté. Il était dur pour les prélats négligents (comme S. Bernard le fut avec Henri de Sens – voir Lettre 42). Il se montra si exigeant que durant les 30 années de son abbatiat, il ne présenta à l'ordination sacerdotale que deux ou trois candidats.

Après sa conversion, Rancé conserva un désir constant de pénitence. Influencé par A. d'Andilly, il ne suivit cependant pas en cette matière Port-Royal mais la spiritualité du Désert marquée par la personnalité de S. Jean Climaque. Réaliste, il ne se faisait pas d'illusions, sachant qu'il était impossible de recréer une Thébàïde ou un Sinâï dans la France du XVIIème s. Cela restait cependant son idéal et son modèle. Il était plus porté à suivre cette spiritualité ascétiquement éprouvante du Désert, plutôt que de puiser des repères pour discipliner la vie au monastère dans la Règle de S. Benoît.

Un facteur décisif de son évolution fut sa responsabilité d'abbé et le rôle qui lui fut confié au sein de l'Étroite observance dont il plaïda la cause à Rome. Il dût s'occuper des autres plus que de lui-même. A partir de 1675, la défaite de l'Étroite observance le libéra pour qu'il se consacre entièrement à sa communauté de la Trappe. Cela renforça le côté pratique de sa spiritualité. Il appelait ses religieux du nom de « frère » ; ce qui est un signe de l'évolution de sa perception de la spiritualité du Désert, grâce à l'impact de la Règle de S. Benoît, mieux assimilée. Pénitence et fraternité seront désormais associées dans sa démarche spirituelle.

Le grand livre de Rancé « De la sainteté et des Devoirs de la Vie monastique » est le fruit de 20 années de spiritualité vécue avec ardeur et générosité ; il est le résumé de ses conférences spirituelles données aux « frères ». Ce qui est le plus positif chez Rancé se résume dans les cinq chapitres intitulés : (1) *De l'amour de Dieu*, (2) *De l'amour et de la confiance envers les supérieurs*. (3) *De la charité et des devoirs des supérieurs* ; (4) *De la*

charité que les religieux doivent avoir les uns pour les autres ; (5) De la prière. Sans ce préalable fondamental, la section suivante sur la pénitence n'aurait pas de sens. Pour la prière, il reconnaît que chacun doit prier, en dehors de la Liturgie des Heures, « selon son tempérament et son inspiration ». Le côté pratique de la spiritualité rancéenne est encore là souligné. L'amour de Dieu doit se substituer à l'amour de soi ; d'où la nécessité de la pénitence pour y orienter la nature rebelle. L'intérêt et l'amour propre sont des contre-valeurs mondaines qu'il faut combattre, puisqu'elles sont à la racine de l'orgueil. La mortification est donc portée à l'extrême ; et c'est ce côté « négatif » mais pourtant nécessaire qui est l'objet des critiques contemporaines en climat 'hédoniste' (recherche du plaisir constituant la seule fin morale). Convaincu depuis sa conversion de la vanité du monde, Rancé appliquait le remède qui convenait à cette peste, en bon augustinien qu'il était. Sa controverse avec son ami, le janséniste Le Roy, fut interprétée comme si Rancé inventait des fautes imaginaires pour humilier ses « frères ». Jean Climaque le recommandait, il est vrai. Rancé ne l'appliqua pas. Dans son autre controverse avec Jean Mabillon, au sujet des « études monastiques », Rancé voulait sauvegarder le contact avec l'Écriture sous la forme tellement traditionnelle de la *lectio divina* ; on ne peut lui en faire reproche. Il n'envoya personne de ses religieux au « Collège S. Bernard » de Paris, pour les prémunir contre l'orgueil intellectuel. Quant à son interprétation de la RB, il ne tomba pas dans l'excès d'une lecture rigoriste et littérale ; à preuve : « **Toute vie monastique, quelque austère qu'elle soit, n'est qu'un pur judaïsme, si la préparation intérieure du cœur n'est jointe aux dispositions extérieures** ».

La mortification des sens occupait une grande place dans la spiritualité trappiste. Mais il découragea les excès de pénitence physiques ; il était en cela en avance sur son époque. « La mort et le jugement ne sont qu'une même chose », avait-il coutume de dire. La croix du Christ, l'amour de Dieu, la joie des saints martyrs et confesseurs de la foi, tout chez lui renforce la confiance devant la mort. **Seule l'ascèse du cœur motive l'ascèse du corps.**

RANCÉ mystique

La Prière de S. Antoine

« Quelle était la pensée de saint Antoine quand il dit, que celui-là ne prie point véritablement, qui s'aperçoit qu'il prie ? »

« Le dessein de saint Antoine n'a pas été de proposer la forme et la manière ordinaire de prier, mais de donner une idée de l'excellence et de la perfection de la prière. Il avait trop d'expérience et de lumières pour ne pas savoir, que l'Oraison a des degrés différents, et qu'il n'est pas nécessaire, pour prier, de s'élever à ce qu'elle a de plus éminent et de plus sublime.

Ainsi, mes Frères, pour vous ôter de la peine où vous êtes, de savoir comment il se peut faire qu'on s'oublie de telle sorte dans la prière qu'on ne s'aperçoive plus qu'on prie, je vous dirai que quand une âme a rompu les liens qui peuvent l'attacher ici-bas, que sortant hors d'elle-même par tous les mouvements du cœur, et par toutes les actions de l'esprit, elle s'approche de Dieu dans l'Oraison, elle est semblable à celui qui, dans le milieu du jour, se trouverait les yeux ouverts exposé au soleil ; ses yeux seraient frappés et éblouis de telle sorte par l'éclat de ses rayons, qu'il ne verrait rien que la clarté dont il serait environné ; toute sa vue se bornerait à cela seul, et nuls des autres objets présents ne lui deviendraient sensibles. Ainsi, quand cette âme, par une grâce particulière, est pénétrée de Dieu, et comme abîmée dans cette source d'une lumière inaccessible, elle ne voit que Lui. Tout lui échappe et disparaît hors de cette beauté qu'elle possède et dont elle est possédée. Cette beauté, dis-je, qui l'attire et la ravit sans cesse par la puissance de ses charmes infinis, qui le rend incapable de s'arrêter même pour un moment, et de suspendre son action, et qui l'empêchant d'avoir aucun retour ni aucune réflexion sur elle-même, fait qu'elle ignore et qu'elle ne sait ce qui se passe en elle, jusqu'à ne pas s'apercevoir que son état est l'effet de l'excellence de sa prière.

C'est ce qui nous est exprimé par le Prophète sous la figure de ces animaux qui marchaient en avant, mais qui ne retournaient jamais en arrière : 'Ils allaient chacun devant soi ; ils allaient là où l'Esprit les poussait, ils ne se retournaient jamais en arrière' (Ez 1, 12). C'est justement ce qu'on peut appliquer à ceux qui s'unissent à Dieu par cette prière si élevée, cette prière invariable qui ne souffre ni interruption, ni suspension, dans laquelle Dieu remplit et occupe tellement toutes les puissances, qu'il n'en reste que pour recevoir les impressions saintes, et les opérations divines de son Esprit.

C'est de cette Oraison dont parlait le Prophète Royal, lorsqu'il s'est servi de ces termes : « ils (les hommes) savourent les festins de Ta maison ; aux torrents de Tes délices, Tu les abreuves » (Ps 35, 9). Il nous enseigne que Dieu se donne et se répand dans les âmes, avec tant d'abondance, d'effusion et de plénitude, qu'on peut dire qu'elles regorgent de ses grâces et de ses faveurs, et que, se trouvant dans une sorte d'assoupissement et de sommeil causé par cette sainte ivresse, elles oublient toutes choses, et s'oublient elles-mêmes, et ne conservent plus de sentiment que pour goûter les douceurs des communications ineffables.

C'est l'état dans lequel était le saint Apôtre lorsqu'il fut ravi jusqu'au troisième Ciel (cf. 2 Co 12, 2), où il entendit de la bouche de Dieu des secrets et des mystères, également inexplicables, et incompréhensibles. Il n'a pu nous apprendre précisément ce qui lui arriva dans ces bienheureux moments ; il n'a point su, comme il l'avoue lui-même, de quelle manière se passa ce ravissement, si son âme fut transportée toute seule, ou si son corps eut part à cet enlèvement.

Enfin, une âme qui est enlevée par l'ardeur, et par la vivacité de sa prière, et comme plongée dans le sein de Dieu, trouve dans cet abîme inépuisable de toutes sortes de biens, des consolations infinies ; elle se laisse emporter par le poids de son amour (cf. S. Augustin, *Conf.* XIII, 10 : « mon poids, c'est mon amour »...); elle suit la violence et l'impétuosité de son attrait : tous ses désirs sont rassasiés. Elle ne pense, elle ne veut rien que le bonheur dont elle jouit, et tout ce qui est hors de lui est à son égard comme s'il n'était pas.

Si cette manière d'Oraison est si extraordinaire, c'est que la pureté du cœur est rare, et qu'il y a très peu de personnes qui se présentent devant Dieu, dans ce vide, et ce **dégagement** qui mérite des bénédictions abondantes¹. On tient au monde, on tient à soi-même dans tous les états et les conditions, par tant de liens ou sensibles, ou insensibles, que, comme la victime qu'on Lui offre est presque toujours défectueuse, Il ne la regarde pas aussi avec le même agrément qu'Il ferait si elle était plus entière. C'est la plénitude qui attire la plénitude. Celui qui donne peu, reçoit peu ; la latitude de nos cœurs presse et excite la libéralité de Dieu ; et si les âmes s'abandonnaient et se quittaient elles-mêmes, lorsqu'elles Le cherchent et veulent le trouver dans la prière, Il leur ouvrirait ses trésors ; il les comblerait de ses richesses, et Il les récompenserait au centuple : la vue et la considération de cette Majesté infinie les ravirait, et Il se les appliquerait dans ce temps précieux de l'Oraison par une contemplation si éminente, si fixe, et si immuable, que rien ne serait assez puissant pour les en séparer, ni les en distraire.

Voilà ce que saint Antoine avait devant les yeux, et c'est dans cette grande idée qu'il avait de la prière qu'il a dit que 'celui-là ne prie pas véritablement qui s'aperçoit qu'il prie' ».

De la Sainteté et des Devoirs de la Vie Monastique

(seconde Edition de 1683, pp. 403 à 409)

Ces pages sont reproduites dans les *Collectanea Cisterciensia* de 1963

*

¹ Jean Cassien parlait des « Trois renoncements » nécessaires à la contemplation (Cf. *Conf.* II) ; S. Benoît parle du vice de l'appropriation, (« ne rien posséder en propre », RB 33, 3), et Maître Eckhart (Mystique Dominicain du XIVème s.) de « délaissement » de soi et des biens de ce monde, pour accéder à Dieu. Rancé parle, dans la même ligne mystique de « dégagement ».